

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des produits dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018 et des actifs nets aux 1er avril 2018 et 31 mars 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

#### *Saint-Rémi*

151, rue Perras  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-3974  
514 990-1280  
Télécopieur : 450 454-7320

#### *Saint-Constant*

35, rue St-Pierre, bureau 201  
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4  
Téléphone : 450 638-3337  
Télécopieur : 450 638-5557



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

*Saint-Rémi*

151, rue Perras  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-3974  
514 990-1280  
Télécopieur : 450 454-7320

*Saint-Constant*

35, rue St-Pierre, bureau 201  
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4  
Téléphone : 450 638-3337  
Télécopieur : 450 638-5557



**SOCIÉTÉ DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

*Saint-Rémi*

151, rue Perras  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-3974  
514 990-1280  
Télécopieur : 450 454-7320

*Saint-Constant*

35, rue St-Pierre, bureau 201  
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4  
Téléphone : 450 638-3337  
Télécopieur : 450 638-5557



**SOCIÉTÉ DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*LLG CPA inc.<sup>1</sup>*

Saint-Rémi, le 29 mai 2019

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A138047

*Saint-Rémi*

151, rue Perras  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-3974  
514 990-1280  
Télécopieur : 450 454-7320

*Saint-Constant*

35, rue St-Pierre, bureau 201  
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4  
Téléphone : 450 638-3337  
Télécopieur : 450 638-5557

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Apports d'autofinancement		
Apports et dons alimentaires	1 127 606 \$	924 301 \$
Apports et dons de marchandises	5 912	10 001
Contributions des usagers	14 847	13 380
Levées de fonds, dons d'entreprises et d'individus	40 173	54 420
Entraide Mercier	<u>10 961</u>	<u>12 404</u>
	1 199 499	1 014 506
Subventions (annexe A)	127 825	162 495
Subventions gouvernementales (annexe B)	192 479	201 328
Revenus de placement	265	245
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>724</u>	<u>843</u>
	1 520 792	1 379 417
<b>CHARGES (annexe C)</b>	<u>1 570 233</u>	<u>1 394 922</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(49 441) \$</u>	<u>(15 505) \$</u>

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

				2019	2018
	Fonds de subsistance	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	47 465 \$	102 897 \$	25 095 \$	175 457 \$	190 962 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(7 916)	(41 525)	(49 441)	(15 505)
Affectations - Note 3	<u>237</u>	<u>485</u>	<u>(722)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>47 702</u> \$	<u>95 466</u> \$	<u>(17 152)</u> \$	<u>126 016</u> \$	<u>175 457</u> \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(49 441) \$	(15 505) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 640	10 262
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(724)</u>	<u>(843)</u>
	(41 525)	(6 086)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<u>(1 478)</u>	<u>12 009</u>
	<u>(43 003)</u>	<u>5 923</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(485)	-
Variation nette des dépôts à terme	<u>(253)</u>	<u>(3 336)</u>
	<u>(738)</u>	<u>(3 336)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(43 741)	2 587
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>57 101</u>	<u>54 514</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>13 360</u> \$	<u>57 101</u> \$

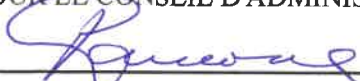
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 BILAN  
 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	13 360 \$	57 101 \$
Dépôts à terme, 0,5 %	50 818	50 565
Débiteurs (note 4)	4 749	7 319
Frais payés d'avance	<u>3 945</u>	<u>1 839</u>
	72 872	116 824
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>99 351</u>	<u>105 006</u>
	<u>172 223 \$</u>	<u>221 830 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	42 322 \$	41 236 \$
Apports reportés (note 8)	<u>-</u>	<u>3 028</u>
	42 322	44 264
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	<u>3 885</u>	<u>2 109</u>
	<u>46 207</u>	<u>46 373</u>
ACTIF NET		
Fonds de subsistance	47 702	47 465
Investi en immobilisations corporelles	95 466	102 897
Non affecté	<u>(17 152)</u>	<u>25 095</u>
	<u>126 016</u>	<u>175 457</u>
	<u>172 223 \$</u>	<u>221 830 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

## **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un lieu permettant aux familles et aux personnes dans le besoin de se rencontrer, de partager et d'obtenir les outils nécessaires afin d'améliorer progressivement leurs conditions de vie et leur autonomie.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Comptabilisation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports d'autofinancement sont comptabilisés dans la période dans laquelle ils se rapportent.

L'organisme comptabilise les dons alimentaires et les dons de marchandises au moment de la réception de ceux-ci et sont évalués à la juste valeur des biens reçus.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %
Logiciel et matériel informatique	30 %
Pavage	20 %

### Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme et à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports reçus à titre de fournitures et de services représente les apports et les services pour lesquels l'organisme n'a pas eu de déboursé monétaire. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des services reçus.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**3. AFFECTATIONS**

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a procédé aux virements suivants :

	2019	2018
Augmentation de la réserve monétaire - fonds de subsistance <sup>(a)</sup>	237 \$	236 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 985	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(2 500)</u>	<u>-</u>
	<u>722 \$</u>	<u>236 \$</u>

- a) L'organisme a une réserve monétaire détenue à titre de fonds de subsistance. Ce fonds de subsistance équivaut à la valeur d'un des deux dépôts à terme présentés au bilan. Au cours de l'exercice, l'organisme, via son conseil d'administration, a pris comme résolution d'augmenter le fonds de 237 \$. Il est à noter que la direction ne peut utiliser ce dépôt sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**4. DÉBITEURS**

	2019	2018
Intérêts courus	167 \$	167 \$
Dons	35	1 177
Subventions	1 318	2 827
Taxes de ventes	<u>3 229</u>	<u>3 148</u>
	<u>4 749 \$</u>	<u>7 319 \$</u>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	7 900 \$	- \$	7 900 \$	7 900 \$
Bâtiment	178 012	103 203	74 809	78 746
Matériel roulant	159 868	155 182	4 686	6 694
Mobilier et équipement	125 336	115 122	10 214	9 801
Logiciel et matériel informatique	8 895	7 158	1 737	1 859
Pavage	<u>3 211</u>	<u>3 206</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
	<u>483 222</u> \$	<u>383 871</u> \$	<u>99 351</u> \$	<u>105 006</u> \$

**6. EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$, dont aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2019.

**7. CRÉDITEURS**

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	10 958 \$	11 904 \$
Charges sociales et retenues à la source	9 132	9 646
Salaires et vacances à payer	<u>22 232</u>	<u>19 686</u>
	<u>42 322</u> \$	<u>41 236</u> \$

**8. APPORTS REPORTÉS**

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice suivant:

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	3 028 \$	2 138 \$
Plus : dépôts	<u>-</u>	<u>8 735</u>
	3 028	10 873
Moins : retraits	<u>(3 028)</u>	<u>(7 845)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u> \$	<u>3 028</u> \$

**9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	2 109 \$	2 952 \$
Plus : apports reçus	2 500	-
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(724)</u>	<u>(843)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 885</u> \$	<u>2 109</u> \$

**10. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié d'apports alimentaires pour une valeur de 1 127 606 \$ (924 301 \$ en 2018) ainsi que d'apport en marchandises pour une valeur de 5 912 \$ (10 001 \$ en 2018). Ces opérations sont comptabilisées à la juste valeur des services reçus dans les produits d'autofinancement d'apports et dons alimentaires ainsi que dans les produits d'autofinancement d'apports et dons de marchandises et dans les dépenses de repas communautaire et distribution et d'apports de marchandises aux usagers.

Aussi, l'organisme a bénéficié d'échange de services pour une valeur de 1 466 \$ (5 259 \$ en 2018). Ces opérations sont comptabilisées à la juste valeur des services reçus dans les produits d'autofinancement d'entreprises et individus ainsi que dans les dépenses de frais d'activités et de frais de financement et les dépenses d'honoraires professionnels.

#### 11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location d'un photocopieur, échéant en mars 2024, totalisent 10 535 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020	2 107 \$
2021	2 107 \$
2022	2 107 \$
2023	2 107 \$
2024	2 107 \$

#### 12. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Les salaires et charges sociales sont répartis de la manière suivante :

	2019	2018
Administration	50 612 \$	55 066 \$
Financement	43 736 \$	43 777 \$
Mission	<u>174 985 \$</u>	<u>158 322 \$</u>
	<u>269 333 \$</u>	<u>257 165 \$</u>

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, le total de la masse salariale et des charges sociales est pour une moyenne de 7,19 employés (7 en 2018).

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS</b>		
Centraide		
Accomplissement de la mission globale	90 000 \$	113 000 \$
Programme soutien familiale et rencontres thématiques	34 800	31 800
Soutenir la mise en oeuvre de stratégies de démarche afin de rejoindre des profils actuellement non desservis	<u>-</u>	<u>10 000</u>
	124 800	154 800
Canadian Tire		
Programme Bon départ	<u>3 025</u>	<u>7 695</u>
	<u>127 825 \$</u>	<u>162 495 \$</u>
<b>ANNEXE B - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>		
Gouvernement fédéral		
Service Canada - emplois étudiant	<u>5 229 \$</u>	<u>3 337 \$</u>
Gouvernement provincial		
CISSS de la Montérégie-Centre - PSOC	142 929	140 678
Sécurité alimentaire	20 287	19 202
Table de la Petite Enfance et Jeunesse	15 158	15 158
Emploi-Québec		
Interagir - PAAS action	7 500	8 839
Subvention salariale	<u>1 376</u>	<u>14 114</u>
	<u>187 250</u>	<u>197 991</u>
	<u>192 479 \$</u>	<u>201 328 \$</u>



LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
<b>ANNEXE C - CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 640 \$	10 262 \$
Apports alimentaires et distribution dans les écoles	4 507	3 673
Apports de marchandises aux usagers	5 912	10 001
Assurances	8 569	8 388
Bon départ	3 025	7 695
Cotisations	756	734
Énergie	14 343	14 441
Entretien et réparations	23 633	16 526
Frais d'activités	3 388	3 084
Frais d'évènements et financement	-	23 374
Frais de bureau	8 300	8 186
Frais de déplacement	13 054	11 429
Honoraires professionnels	13 886	16 186
Intérêts et frais bancaires	1 470	2 690
Location - places de stationnement	6 449	6 449
Publicité	1 698	3 222
Relocalisation	3 319	-
Repas communautaires et distributions	1 127 606	924 301
Salaires et charges sociales (note 12)	269 333	257 165
Télécommunications	<u>3 688</u>	<u>5 340</u>
	<u>1 521 576</u>	<u>1 333 146</u>
<b>Répartition des dépenses de l'allocation Centraide</b>		
Programme soutien familial et rencontres thématiques	48 657	47 741
Soutenir la mise en oeuvre de stratégies de démarche afin de rejoindre des profils actuellement non desservis	<u>-</u>	<u>14 035</u>
	<u>48 657</u>	<u>61 776</u>
	<u><u>1 570 233</u></u> \$	<u><u>1 394 922</u></u> \$